

Cliquer sur le nom de votre région pour accéder aux coordonnées de votre SRC :

- [Auvergne-Rhône-Alpes](#) p.1
- [Bourgogne-Franche-Comté](#) p.2
- [Bretagne](#) p.2
- [Centre-Val-de-Loire](#) p.3
- [Corse](#) p.3
- [Grand-Est](#) p.4
- [Guadeloupe](#) p.4
- [Guyane](#) p.5
- [Hauts-de-France](#) p.5
- [Ile-de-France](#) p.6
- [Martinique](#) p.6
- [Mayotte](#) p.6
- [Normandie](#) p.7
- [Nouvelle Aquitaine](#) p.7
- [Occitanie](#) p.8
- [Pays de la Loire](#) p.8
- [Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) p.9
- [Réunion](#) p.9

→AUVERGNE-RHÔNES-ALPES

Aucun accueil du public n'est possible ni aucun dépôt de courrier.

La déclaration d'activité s'effectue uniquement de manière dématérialisée sur le site démarches-simplifiées : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/declaration-d-activite-prestataire-de-formation>.

Pour toute demande d'information, contacter le SRC via les modalités précisées ci-dessous.

Information du public

- Inscription en ligne à des réunions d'informations sur différents sites géographiques de la région.
- Le service régional de contrôle de la DIRECCTE AUVERGNE-RHÔNES-ALPES reçoit les appels téléphoniques le matin de 9h00 à 11h30 au 04 26 99 82 03.
- Une boîte institutionnelle : ara.src@direccte.gouv.fr
- Une matinée d'informations toutes les 6 semaines est organisée sur des sites différents.
- [Site internet de la Direccte Auvergne-Rhône-Alpes](http://auvergne-rhone-alpes.direccte.gouv.fr/Declaration-des-organismes-de-formation-professionnelle) actualisé régulièrement : <http://auvergne-rhone-alpes.direccte.gouv.fr/Declaration-des-organismes-de-formation-professionnelle>



→ BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

DIRECCTE de Bourgogne-Franche-Comté

Unité régionale

5 place Jean Cornet - 25041 BESANCON

Tél. : 03.63.01.70.00

Service régional de contrôle de la formation professionnelle

Site de DIJON

21, boulevard Voltaire - BP. 81110 - 21011 DIJON Cedex

Tél : 03.80.76.99.10

Courriel : franch.controle-fp@direccte.gouv.fr

Site de la DIRECCTE Bourgogne-Franche-Comté : <http://bourgogne-franche-comte.direccte.gouv.fr/>

Pour toute demande d'informations relative à LA DECLARATION D'ACTIVITE et au BILAN PEDAGOGIQUE ET FINANCIER (BPF) : une permanence téléphonique est assurée quotidiennement au **03.80.76.29.07** du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.

Les demandes de déclaration (dossier obligatoirement complet) doivent obligatoirement être adressées à l'adresse suivante :

DIRECCTE de Bourgogne Franche-Comté

Service régional de contrôle

Site de Dijon

21, boulevard Voltaire - BP. 81110 - 21011 DIJON Cedex

→ BRETAGNE

Adresse postale

DIRECCTE - Direction régionale BRETAGNE

Service régional de contrôle

3 bis avenue de Belle Fontaine - Immeuble Le Newton - CS 71714 - 35517 CESSON-SEVIGNE

Tél. : 02 99 12 21 85 – Secrétariat du SRC

Courriel : bretag.controle-fp@direccte.gouv.fr

Information du public :

L'accueil téléphonique pour les prestataires de formation est assuré les mardi, mercredi et jeudi de 08H45 à 11H45 et de 14H00 à 16H00.

Le site internet de la Direccte Bretagne contient les informations relatives à la procédure d'enregistrement :

<http://bretagne.direccte.gouv.fr/>

VOS CONTACTS

- Madame Desplantes
- Madame Chotard
- Madame Leport
- Madame Jouan
- Madame Glatre
- Madame Bauchet

→ CENTRE-VAL-DE-LOIRE

Adresse postale

DIRECCTE - Direction régionale CENTRE-VAL DE LOIRE
Service régional de contrôle
12 place de l'étape - CS 85809
45058 ORLEANS

Tél. : 02 38 77 68 17 - Secrétariat du SRC
Ou 02 38 77 68 07 – Standard Direccte Centre

Courriel : centre.controle-fp@direccte.gouv.fr

Information du public

L'accueil téléphonique pour les prestataires de formation est assuré tous les lundis, mardis, jeudis de 13h30 à 16h30.
Accueil physique sur rendez-vous.

Toutes les informations relatives à la procédure de déclaration d'activité d'un organisme de formation sont disponibles sur le site Internet de la Direccte Centre-Val-de-Loire:

<http://centre-val-de-loire.direccte.gouv.fr/> rubrique Entreprises, Emploi, Economie > contrôle de la formation professionnelle

→CORSE

Adresse postale

DIRECCTE - Direction régionale CORSE
Service régional de contrôle
2 chemin du Loretto - BP 332 - 20180 AJACCIO

Tél. 04 95 23 90 00

Information du public

L'accueil téléphonique est assuré tous les lundi et vendredi matin (en cas d'absence, laisser les coordonnées pour rappel).

Courriel électronique : corse.controle-fp@direccte.gouv.fr

Le service régional de contrôle reçoit sur rendez-vous.

Site internet de la Direccte Corse : <http://corse.direccte.gouv.fr/>



→ GRAND-EST

Adresse postale

DIRECCTE - Direction régionale GRAND-EST
Service régional de contrôle
6 rue Gustave-Adolphe Hirn
67085 STRASBOURG cedex

Information du public, instruction des déclarations d'activité et questions sur le BPF

➤ Pour les départements **08, 10, 51, 52**

Contactez le site de Châlons :

60 avenue Daniel Simonnot - CS 10452 - 51038 Châlons en Champagne Cedex
Téléphone: mardi, mercredi et jeudi de 14h à 16h au 03 26 69 92 68

➤ Pour les départements **54, 55, 57, 88**

Contactez le site de Nancy :

10 rue Mazagran - BP 10676 - 54063 Nancy Cedex
Téléphone: lundi, mardi et jeudi de 14h à 16h au 03 83 30 89 31

➤ Pour les départements **67, 68**

Contactez le site de Strasbourg :

6 rue G-A Hirn - 67085 Strasbourg Cedex
Téléphone : lundi, mardi et jeudi de 14h à 16h au 03 88 15 43 41

Courriel : acal.controle-fp@direccte.gouv.fr

Site internet de la Direccte Grand Est : <http://grand-est.direccte.gouv.fr/Contrôle-de-la-formation-professionnelle-5066>

→ GUADELOUPE

Adresse postale

Dieccte GUADELOUPE
Service régional de contrôle
Immeuble RAPHAEL, Lot N°13 Houelbourg Sud
Z.I de JARRY
97122 BAIE MAHAULT

Information du public

Le service régional de contrôle de la direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la Guadeloupe est ouvert au public les lundi, mardi et jeudi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 ainsi que le mercredi et vendredi de 08h00 à 12h00.

Vous pouvez appeler pour toute information au 05 90 93 15 71.

Site internet de la Dieccte Guadeloupe : <http://guadeloupe.dieccte.gouv.fr/>



→ GUYANE

Adresse postale

Direction Générale de la Cohésion et des POPulations (DGCOPOP) Guyane
Service régional de contrôle
859 La Rocade de Zéphir - BP 6009
97306 CAYENNE

Information du public

Téléphone : 05 94 29 53 53 - Horaires d'ouverture au public :
Lundi, mardi et jeudi : de 08h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h30
Mercredi et vendredi : de 08h30 à 12h30

Site internet de la Direccte Guyane : <http://guyane.dieccte.gouv.fr/>

→ HAUTS-DE-FRANCE

Adresse de la DIRECCTE (siège) :

DIRECCTE - Direction régionale HAUTS-DE-France
70 rue Saint Sauveur
59021 LILLE

Adresse du SRC (siège) :

DIRECCTE des Hauts-de-France – Service régional de contrôle
40 rue de la Vallée - 80 042 Amiens cedex 1

Information du public

➤ Pour les départements 59 et 62

Accueil téléphonique au 03 20 96 48 40 et réception du public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

➤ Pour les départements 02, 60 et 80

Accueil téléphonique au 03 22 22 42 21 ou 25 et réception du public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Site internet de la Direccte des Hauts-de-France : <http://hauts-de-france.direccte.gouv.fr/>

Se déclarer comme organisme de formation et questions sur le bilan pédagogique et financier :

➤ Pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais / 59 et 62 (site de Lille)

DIRECCTE des Hauts de France – Service régional de contrôle – Unité de contrôle Nord
Les Arcades de Flandres
70 Rue Saint Sauveur - BP 456 -59021 Lille Cedex
Accueil téléphonique : 03 20 96 48 40 - Courriel : nordpdc.controle-fp@direccte.gouv.fr

➤ Pour les départements de l'Aisne, l'Oise et de la Somme / 02, 60 et 80 (site d'Amiens)

DIRECCTE des Hauts de France – Service régional de contrôle – Unité de contrôle Sud
40 rue de la vallée - 80042 Amiens Cedex 1
Accueil téléphonique : 03 22 22 42 21 / 25 - Courriel : picard.controle-fp@direccte.gouv.fr



→ ÎLE-DE-FRANCE

Adresse postale

DIRECCTE – Direction régionale ÎLE-DE-FRANCE
Département du contrôle de la formation professionnelle
19-21 rue Madeleine Vionnet
93300 AUBERVILLIERS

Information du public

- **Pour la permanence juridique et les BPF** : courriel : dr-idf.controle-fp@direccte.gouv.fr –
téléphone : 01 70 96 16 84 du lundi au vendredi de 10h à 12h30
- **Pour les déclarations d'activité** : email : dr-idf.controle-fp-da@direccte.gouv.fr

Un guide à l'usage des organismes de formation et des documents utiles sur le site de la DIRECCTE :

<http://idf.direccte.gouv.fr/Contrôle-de-la-formation-professionnelle>

→ MARTINIQUE

Adresse postale

Dieccte MARTINIQUE - Service régional de contrôle
2 avenue des Arawaks
Immeuble EOLE 1
97200 Fort-de-France

Information du public

Accueil téléphonique tous les jours : 05 96 44.20.00

Permanence physique dans les locaux de la DIECCTE les mardi et vendredi de 8h à 12h et le jeudi de 14h à 16h. En dehors de ces permanences, il est possible de solliciter un rendez-vous par le biais de la boîte aux lettres suivante : 972.controle-fp@dieccte.gouv.fr

Site internet de la Dieccte Martinique : <http://martinique.dieccte.gouv.fr/>

→ MAYOTTE

Adresse postale

Dieccte MAYOTTE - Service régional de contrôle
3 bis rue Mahabou - BP 174
97600 MAMOUDZOU

Information du public

Téléphone : 02 69 61 16 57

Lundi : 8h - 12h et 14h-16h

Mercredi : 8h-12 et 14h-16h

Site internet de la Dieccte Mayotte: <http://mayotte.dieccte.gouv.fr/>



→ NORMANDIE

Adresse postale

DIRECCTE - Direction régionale NORMANDIE
Service Régional de Contrôle
14 avenue Aristide Briand
76108 ROUEN

Information du public

Tél. 02.32.76.16.36 /email : norm.contrôle-fp@direccte.gouv.fr

- Transmission de tout document pour les départements **14, 50 et 61** à :
DIRECCTE - SRC - 3 place St Clair - BP 70034 - 14202 HEROUVILLE ST CLAIR CEDEX
- Transmission de tout document pour les départements **27 et 76** à :
DIRECCTE - SRC - 14 avenue Aristide Briand - 76108 ROUEN CEDEX 1

Site internet du SRC de la DIRECCTE Normandie :

<http://normandie.direccte.gouv.fr/Contrôle-de-la-formation-professionnelle>

→ NOUVELLE AQUITAINE

Adresse postale

DIRECCTE - Direction régionale Nouvelle-Aquitaine (Siège)
Immeuble Le Prisme
19, rue Marguerite Crauste
33074 BORDEAUX CEDEX

Information du public

- départements **24, 33, 40, 47 et 64**

Service régional de contrôle – Zone Sud
118, Cours du Maréchal Juin - 33075 BORDEAUX Cedex
Téléphone : 05.56.00.07.77 de 9H00 à 12H00

Accueil du public sur rendez-vous uniquement

- départements **16, 17, 19, 23, 79, 86 et 87**

Service régional de contrôle – Zone Nord
47, rue de la Cathédrale - 86035 POITIERS Cedex
Téléphone : 05.49.50.12.60 de 9H00 à 12H00

Accueil du public sur rendez-vous uniquement

Site internet de la Direccte Nouvelle Aquitaine : <http://www.nouvelle-aquitaine.direccte.gouv.fr/>

Transmission de la déclaration d'activité d'un organisme de formation ou de tout autre document administratif, une seule adresse :

DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine
Service régional de contrôle de la formation professionnelle
47, rue de la Cathédrale
86035 POITIERS Cedex
mail : na-ur86.contrôle-fp@direccte.gouv.fr

- départements **16, 17, 19, 23, 79, 86, 87 et 64** - Tél 05.49.50.12.65 **uniquement le matin**
- départements **24, 33, 40 et 47** - Tél 05.49.50.34.79 **uniquement le matin**



→ OCCITANIE

Adresse postale

DIRECCTE - Direction régionale OCCITANIE
5, esplanade Compans Caffarelli - BP 98016
31080 TOULOUSE cedex 06

Information du public et transmission de la déclaration d'activité :

➤ Pour les départements de l'Ariège, l'Aveyron, la Haute-Garonne, le Gers, le Lot, les Hautes-Pyrénées, le Tarn, le Tarn et Garonne

Direccte Occitanie

Service régional de contrôle de la formation et politique des titres professionnels

Unité de contrôle Ouest

5 Esplanade Compans Caffarelli - BP 98016

31080 Toulouse Cedex 6

Courriel : oc.controle-fp@direccte.gouv.fr

Accueil téléphonique : 05 62 89 83 63 le matin de 8H30 à 12H00

➤ Pour les départements de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère, des Pyrénées Orientales

Direccte Occitanie

Service régional de contrôle de la formation et politique des titres professionnels

Unité de contrôle Est

615, Boulevard d'Antigone - CS 19002

34064 Montpellier CEDEX 2

Courriel : oc-ur34.controle-fp@direccte.gouv.fr

Accueil téléphonique : 04 30 63 06 37 le matin de 8H30 à 12H00

Bilan pédagogique et financier (BPF)

Les modifications éventuelles du BPF télésaisi doivent être signalées, exclusivement par écrit, aux adresses citées ci-dessus.

Site internet de la Direccte Occitanie : <http://occitanie.direccte.gouv.fr/>

→ PAYS DE LA LOIRE

Adresse postale

DIRECCTE - Direction régionale PAYS DE LA LOIRE
Service régional de contrôle
Immeuble Skyline
22 mail Pablo Picasso -BP 24209
44042 NANTES CEDEX 1

Information du public

Pour toute information relative à la déclaration d'activité, vous pouvez joindre le service régional de contrôle de la formation professionnelle des Pays de la Loire du lundi au vendredi le matin de 9h00 à 12h00 au 02 53 46 78 79.

Pour toute autre demande, vous pouvez envoyer un courriel à : paysdl.controle-fp@direccte.gouv.fr

Site internet de la Direccte Pays de la Loire : <http://pays-de-la-loire.direccte.gouv.fr/>

→ PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR (PACA)

Adresse postale

DIRECCTE - Direction régionale PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR (PACA)
Service régional de contrôle
23/25 rue Borde - CS 10009
13285 MARSEILLE

Information du public

- pour les organismes de formation déclarés ou en cours de procédure : Accueil téléphonique les mardi et jeudi matin de 9h à 11h45 - tél : 04 86 67 33 55
Courriel : paca.controle-fp@direccte.gouv.fr
- Pour les structures souhaitant se déclarer : 04 27 68 40 15 les mardi et jeudi matin de 9h à 12h.

Site internet de la Direccte PACA : <http://www.paca.direccte.gouv.fr/>

Bilan pédagogique et financier (BPF)

Les modifications éventuelles du BPF télésaisi doivent être signalées, exclusivement par écrit, à l'adresse suivante :

DIRECCTE PACA
Service régional de contrôle (BPF)
23/25 rue Borde - CS 10009
13285 MARSEILLE

Pour toute information relative au BPF vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse suivante : paca.controle-fp@direccte.gouv.fr en inscrivant « BPF » en objet.

→ RÉUNION

Adresse postale

Dieccte REUNION
Service régional de contrôle
112 rue de la République
97488 SAINT-DENIS

Information du public

(Pour toute demande relative à la déclaration d'un organisme de formation et au BPF)

Adresse de réception physique tous les jours de 08h30 à 11h30 puis de 13h30 à 16h00 au 24, rue Maréchal Leclerc - 97400 Saint-Denis
Accueil téléphonique : 0262 940 712
Mail : 974.controle-fp@dieccte.gouv.fr

Site internet de la Dieccte La Réunion : <http://reunion.dieccte.gouv.fr/>